

**Bourse aux disques**  
**Organisée par Radio Primitive**  
**Dimanche 23 mars 2025 de 10h à 18h**  
**Studio du Manège 5 rue de Tahure / rue Gallieni 51100 REIMS**

Radio Primitive est une association à but non lucratif créée en 1981, année de l'autorisation des radios libres. Elle poursuit des objectifs de diffusion radiophonique et d'éducation populaire par le biais de divers moyens :

- Un média local : la fréquence radio 92.4 fm, outil de communication sans publicité, porte-voix du tissu associatif social et culturel local, outil de promotion des cultures, de débat et d'information.
- Des ateliers à destination de publics variés : de la crèche à l'EHPAD, Radio Primitive élabore et anime des ateliers de sensibilisation à l'esprit critique, d'éducation aux médias, des ateliers d'écriture, d'expression orale, de théâtre radiophonique, ateliers de montage radio...

**Dans la continuité de ces activités, et parce que la musique est une composante essentielle de la radio, les bénévoles ont décidé d'organiser une bourse aux disques à proximité de ses studios.**

Composantes de l'évènement : entrée libre et gratuite – buvette – espace exposants de 150 m<sup>2</sup> - stand de la radio et émissions spéciales au cours de la journée

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**À renvoyer à [elodie@radioprimitive.fr](mailto:elodie@radioprimitive.fr) avant le 15/03/2025. La réservation sera prise en compte dans la limite des places disponibles.**

Prénom / Nom : .....

Structure : .....

Adresse / CP / Ville : .....

Tél : .....

Mail : .....

Exposant à titre : professionnel ou particulier (*rayez la mention inutile*)

**Coût de participation = UNE ADHESION individuelle obligatoire à Radio primitive (20 €)**

Règlement : en ligne (<https://www.radioprimitive.fr/adhesion>) ou sur place (*rayez la mention inutile*)

**Mise à disposition de tables de 0.75 x 2 m et d'un repas. Arrivée exposants à partir de 8h30**

Nombre de mètres souhaités (4 max.) : ..... Nombre de repas souhaités (2 max.) : .....

Besoins spécifiques ou remarques : .....

Autorisation d'utilisation d'image par la Radio Primitive :

Je soussigné(e) ..... déclare autoriser / refuser (*rayez la mention inutile*) Radio Primitive à utiliser mon image à titre gratuit et pour tout support de communication sans limite géographique.

Rappel aux exposants :

- La signature du bulletin d'inscription implique son engagement à la bourse aux disques.
- Il est responsable de son stand dont l'emplacement est attribué par Radio Primitive.
- La vente de disques et autre support pirates est interdite. Radio Primitive décline toute responsabilité quant aux conséquences pénales, administratives et financières auxquelles s'exposent les contrevenants. En cas de contrôle, chaque exposant devra être en mesure de fournir les documents demandés.

**Date et signature**